



POUR PLUS DE PRECISIONS VOIR LE PLAN 2.2 - Ech : 1/2500

POUR PLUS DE PRECISIONS VOIR LE PLAN 2.3 - Ech : 1/2500

- LEGENDE**
- Limite de zone
 - N** : Zone Naturelle
 - Nc** : Zone Naturelle avec exploitation des carrières
 - A** : Zone Agricole
 - AI** : Zone Agricole inconstructible
 - AIC** : Zone Agricole inconstructible avec exploitation des carrières
 - U1** : Zone Urbaine bâti ancien
 - U2** : Zone Urbaine bâti récent
 - U3** : Zone Urbaine Activité économique
 - U4** : Zone Urbaine bâti récent Lotissement
 - Ue** : Zone Urbaine sportive
 - AU** : Zone D'urbanisation future
 - AUu** : Zone D'urbanisation future d'équipements communaux

- CAVITES SOUTERRAINES**
Source site : http://carto.geo-ide.application.developpement-durable.gouv.fr/3518isques_CS_msp
 Indice avéré d'origine Karstique (Bétoire naturelle) : rayon de 35m
- Espace boisé classé au titre du L113-1 du code de l'urbanisme
- ER - Emplacement réservé**
ER1, ER2, ER3, ER4 : Emplacements réservés au profit de la commune : Terrain de foire communal, extension école, aménagement hydraulique contre le ruissellement, désenclavement
- Zone inondable
- Talweg naturel de collecte des eaux pluviales
- Secteur où s'appliquent des OAP : orientations d'aménagement et de programmation
- Eléments à préserver au titre du L151-19 et L151-23 du code de l'urbanisme
- Eléments recensés au titre du L 151-11 du code de l'urbanisme.

DEPARTEMENT DE L'EURE
Commune de MUIDS

PLU : Plan Local d'Urbanisme

PLAN DE ZONAGE

2.1

Procédure de		Modification	Echelle
Date	Date	Date	
01 AVRIL 2015			1/7500
19 JANVIER 2017			

